

NOTICE DESCRIPTIVE

LOI 1968

VILLAS LIBERTÉ

25 rue de la Liberté 33470 GUJAN-MESTRAS

3 maisons T4 en R+1



Photo non contractuelle

Dernière mise à jour : 14/02/2025

1. GENERALITES

GROS-ŒUVRE – STRUCTURE

Décapage du terrain.

Fouilles en pleine masse.

Traitements préventifs antiparasitaire du sol.

Système de fondation par fondations superficielles ou massifs en béton armé adapté aux caractéristiques du terrain.

Dallage sur terre-plein en béton armé collé R=1,00 suivant étude thermique

Murs des façades et des pignons en briques creuses + mur de séparation en parpaing banché, pignon parpaing simple.

Imperméabilisation et décoration extérieure par enduit teinté.

Calepinage et couleurs selon projet de l'architecte.

ENDUITS EXTERIEURS

Enduits projetés finition projetée couleur suivant plan. Pierres d'angle de parement et enduit décoratif entre les pierres (ton pierre).

CHARPENTE – COUVERTURE – ETANCHEITE – ZINGUERIE

Charpente constituée de fermettes industrialisées et charpente traditionnelle sur certaines parties des logements.

Tous les bois reçoivent un traitement insecticide et fongicide.

Combles en laine de verre projetée ou laine de verre déroulée sous charpente traditionnelle avec R=conforme à l'étude thermique.

Couverture en tuiles type Marseille ou équivalent.

Gouttières et descentes en aluminium ou acier laqué.

MENUISERIES EXTERIEURES

Fenêtres en PVC, couleur gris RAL 7016, double vitrage isolant conforme à la réglementation thermique en vigueur.

Baie en aluminium de couleur gris RAL 7016, double vitrage isolant conforme à la réglementation thermique en vigueur.

Occultation par volets roulants en PVC ou aluminium selon plan.

Volets roulants électriques sur toutes les menuiseries.

Porte d'entrée métallique, de couleur gris RAL 7016, composite isolante de marque ZILTEN ou équivalente. Huisserie métallique ou bois selon étude thermique. Serrure trois points.

CLOISONS SECHEES – FAUX PLAFOND – ISOLATION

Bâtiment certifié conforme à la RE 2020.

Isolation thermo acoustique des murs en doublage avec laine de verre en système placostil (épaisseur suivant étude thermique).

Cloisons de distributions de 72 mm d'épaisseur constituées d'une laine de verre et de deux parements extérieurs en plaque de plâtre.

Plafond laine de verre soufflée (R suivant étude thermique), et laine de verre 300 déroulée sous charpente traditionnelle.

MENUISERIES INTERIEURES

Portes intérieures

Huisseries bois ou mélaminé.
Portes à âme alvéolaire suivant destination.
Béquillage double en aluminium anodisé.
Serrure à condamnation pour WC et salle d'eau.
Portes pré-peintes blanches et planes.

PLOMBERIE – VENTILATION

Comptage eau et distribution d'eau froide

Compteur individuel, suivant les indications du concessionnaire.
Abonnement à souscrire par l'acquéreur.
Distribution par tube polyéthylène sous fourreau : encastré dans la dalle en partie courante et en apparent pour le raccordement des appareils sanitaires.

Évacuations

Raccordement des appareils sanitaires au réseau d'évacuation sous dallage par tuyauterie PVC.
Cheminement en apparent le long des murs ou cloisons jusqu'aux gaines pour leur branchement dans les chutes verticales.
Isolation phonique des descentes.
Raccordement au réseau d'assainissement commun sous voiries.

WC rez-de-chaussée et étage

WC sur pied avec réservoir attenant (mécanisme double touche économiseur d'eau).
Abattant PVC double et robinet d'arrêt.

Salles d'eau

Meuble vasque 2 portes 60 cm avec robinet mitigeur de type MB EXPERT ou équivalent, miroir et point lumineux.
Salle d'eau maison 1 : en rez-de-chaussée, 1 douche à l'italienne et 1 bac à douche.
Salles d'eau maisons 2 et 3 : 1 douche à l'italienne en rez-de-chaussée et 1 bac à douche à l'étage.
Robinetterie mitigeur de type MB EXPERT ou équivalent.
WC dans la salle d'eau du rez-de-chaussée en option.

Cuisine

Non fournie.
Selon plan : emplacement pour machine à laver comprenant une attente eau froide et évacuation eaux usées.

ELECTRICITE

Compteur individuel, suivant les indications du concessionnaire.
Tableau électrique de marque HAGER ou équivalent.
Installation encastrée pour les pièces habitables. L'installation sera livrée avec douilles DCL. Liaison équipotentielle avec mise à la terre.
Mise en service et abonnement à souscrire par l'acquéreur.
Système de ventilation VMC hygroréglable type B.
Bouches d'aspiration situées dans la cuisine, salle d'eau et WC, raccordées sur le moteur d'extraction situé en comble.
Amenée d'air neuf naturel par bouches situées dans les menuiseries extérieures des séjours et chambres suivant réglementation.
Equipement par appareillage SCHNEIDER (couleur blanche) ou similaire. Le positionnement des équipements est défini par l'architecte conformément à la norme NF C15-100 en vigueur selon plan.

Chauffage

Ensemble thermodynamique et climatisation dans le salon de marque HITACHI avec un seul groupe extérieur ou équivalent chez ATLANTIC avec 2 groupes extérieurs, radiateurs dans les chambres et sèche-serviettes dans les salles d'eau, de marque THERMOR, ou équivalent.

Production eau chaude

Chauffe-eau thermodynamique 200 litres de marque ATLANTIC ou équivalent.

TELEVISION – TELEPHONE**Télévision**

Raccordement au réseau câblé téléphone (abonnement à souscrire par l'acquéreur).
Prises TV selon plans (une dans le séjour et une dans la chambre principale, selon plan).

Téléphone

Raccordement au réseau France Télécom (abonnement à souscrire par l'acquéreur).
De 2 RJ45 par logement selon plans : un dans le séjour, un dans la chambre principale.

REVETEMENTS DE SOL

Carrelage 70X20 cm imitation parquet avec plinthes en bois massif ou mélaminé pour tous les locaux à l'exception des chambres.
Parquet flottant stratifié avec plinthes mélaminé blanches dans les chambres.

REVETEMENTS MURAUX**Séjour / Cuisine / Entrée / Chambre / Dégagement / WC / Salle d'eau**

Peinture impression blanche, 2 couches, finition C.

Salles d'eau

10m2 de faïence par salle d'eau.

Faïence murale 20x50 cm.

3. PRESTATIONS EXTERIEURES**Voirie de desserte, Parking**

Voirie en calcaire finition 0/20.

Boîtes aux lettres

Boîtes aux lettres positionnées selon plan de l'architecte.

Jardins privatifs

Prêt à être semé. Gazon fourni.

Aire de présentation des poubelles

En calcaire.

Clôtures

Entre chaque logement, en limites séparatives et au niveau de l'allée un grillage rigide RAL 7016 hauteur 1m53, avec portillon pour les maisons 2 et 3.

GENERALITES

Il est expressément prévu que dans le cas où, pendant la construction, la fourniture ou la mise en œuvre de certains matériaux, équipements ou matériels se révèleraient impossibles, difficiles ou susceptibles d'entraîner des désordres et ce, pour un motif quelconque (par exemple : retard d'approvisionnement, conditions d'achat, défauts de fabrication, difficultés d'importation, annulation du marché de l'entreprise titulaire...), le Maître d'Ouvrage pourra remplacer ces matériaux, équipements ou appareils par d'autres de qualité au moins équivalente.

Les noms des marques et les références concernant les éléments d'équipements ou les matériaux ne sont indiqués que pour en définir le genre et le niveau de qualité.

Il est précisé que les côtes et surfaces mentionnées sur les plans sont indiquées sous réserve de tolérance de construction et que le Maître d'Ouvrage pourra être amené à les modifier.

L'implantation des équipements ou appareils y est par ailleurs figurée à titre indicatif et les retombées de poutres, soffites et canalisations n'y sont pas représentées.

Fait à , le

Le réservant :	Le réservataire : <i>Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »</i>
Le réservataire : <i>Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »</i>	